

GRA

ND

RUE



**FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

PROJET 2022

Depuis le début de la crise sanitaire, à chaque pause dans les mesures de restriction, le besoin de se retrouver dans des festivals et des événements dans l'espace public n'a jamais été aussi fort. Depuis le début de la période, les arts dans l'espace public ont su prouver leurs facultés de résilience pour poursuivre leur activité mais les acteurs et les structures ont subi de graves dommages. Les épisodes d'isolement et la rupture de nombreux liens sociaux requièrent une réponse forte, joyeuse et généreuse qui permettent de retisser ces liens perdus et d'en créer d'autres, solides, pour faire face aux changements qui s'annoncent et les vivre au mieux.

Depuis 2 ans, le secteur a dû modifier sa façon de fonctionner et la Fédération Grand'Rue a accompagné de son mieux cette période spéciale dont on espère bientôt la fin. La capacité d'innovation des artistes et des professionnels n'a pas de limites et ainsi de nombreuses initiatives ont vu le jour pendant et après les confinements. Cependant cette force vitale qui a porté ces initiatives a été extrêmement coûteuse en énergies de toutes sortes. Pour pouvoir continuer à innover et à se développer, il est apparu nécessaire à tous.te.s de mieux structurer notre secteur sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Les conséquences de la crise climatique nous obligent à poursuivre nos efforts vers la résilience. Nous savons qu'il faudra à nouveau faire face à des situations complexes, par exemple, si une nouvelle crise sanitaire survenait. Plusieurs constats ont d'ores et déjà été faits auxquels la fédération propose des réponses que nous développons dans le projet ci-dessous.

- Voir le document Annexe 1 : Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine.

1/ CRÉATION ET DIFFUSION

- Les espaces de création sont rares et la raréfaction des espaces de diffusion constatée depuis plusieurs années s'est accrue.
- Les nouvelles créations 2020 sont venues s'ajouter à celles de 2019, déjà stoppées dans leur processus de diffusion, occasionnant ainsi des engorgements dans les calendriers de programmation.
- Les postes de chargé.e.s de diffusion et de production sont difficiles à pourvoir. De nombreuses personnes qui exerçaient ces fonctions jusqu'à la survenue de la crise sanitaire ont définitivement changé d'activité professionnelle. Il existe peu de formations à ces métiers. L'économie particulière du secteur ne permet pas de rendre financièrement attractifs ces postes lourds et ingrats.

Ces problèmes de création et de diffusion font apparaître la nécessité d'un maillage territorial plus solide et résilient.

Éléments de réponse Grand'Rue : L'organisation de rencontres territoriales en mars-avril 2022, mise en place d'un SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue) et participation au sein de l'interréseaux au Contrat de Filière Emploi Formation mené par la région Nouvelle-Aquitaine.

2/LIBERTÉ D'ACCÈS À L'ESPACE PUBLIC

Les difficultés de diffusion sont également dues au rétrécissement de l'espace public et au durcissement des conditions d'accès à nos spectacles pour les publics depuis 2015. Grand'Rue a donc envisagé un travail sur la liberté, la sûreté et l'accessibilité des spectacles d'Arts de Rue.

Eléments de réponse Grand'Rue : Enquête menée auprès de nos adhérent.e.s, organisation de rencontres territoriales en mars-avril 2022, mise en place d'un SODAREP.

3/ VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE

L'absence d'identification des arts de la rue n'a pas suffisamment permis d'avoir recours aux Arts en Espace Public au moment des restrictions sanitaires. Faire « sortir » le spectacle vivant habituellement en salle, ce que nous plébiscitons évidemment, est présenté comme une innovation majeure liée aux conditions sanitaires alors que depuis longtemps les artistes et acteurs de l'espace public exercent leurs métiers à l'extérieur des lieux culturels dédiés par choix et ont toutes les compétences pour le faire.

Eléments de réponse Grand'Rue : Le besoin de visibilité et le déficit de reconnaissance des Arts de la Rue ainsi que la raréfaction des espaces de diffusion nous ont amené à réfléchir à la production de pastilles audiovisuelles.

4/ FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES

La crise sanitaire a fait apparaître les fragilités économiques du secteur. Si les mesures de soutien ont permis de maintenir les activités et les emplois a minima, des problèmes de trésorerie aigus se posent dans les petites comme dans les grandes structures après avoir exercé nos métiers depuis plus de 2 ans dans des conditions dégradées. La capacité à investir dans la production, la diffusion et l'emploi est quasi-nulle. Grand'Rue propose un travail structurant sur les fonds propres tel qu'indiqué dans le plan de relance proposé par l'interréseaux des acteurs indépendants de la culture en NA

Eléments de réponse Grand'Rue : SODAREP afin d'identifier et de quantifier précisément la nature et la quantité des besoins et développement partenarial d'outils de structuration et de stabilisation économique des acteurs .

DÉTAIL DES MESURES PROPOSÉES :

Afin de faire le point sur les besoins du secteur et développer des solutions, Grand Rue a entamé un dialogue avec les différents partenaires, depuis plusieurs années. Un travail de repérage des besoins et de recensement des ressources cartographiques, quantitatives et économiques au bénéfice de la profession avait été engagé et viendra nourrir les travaux du SODAREP prévu à partir de 2022.

SODAREP 2022 (Schéma d'orientation et de développement des arts de la rue)

Ces concertations territoriales consistent en un état des lieux et la définition de processus de co-construction des politiques publiques pour l'Art dans l'Espace Public sur ces territoires. Un premier projet initié par des acteurs de la profession en Sud-Gironde en 2019 a été suspendu à la suite du premier confinement.

Depuis plusieurs années, l'idée d'un SODAREP régional était à l'étude avec nos partenaires de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Son démarrage est prévu courant 2022.

Ce SODAREP sera consacré à l'équité territoriale et disciplinaire.

Des hypothèses de travail très larges ont été formulées : Elles porteront à la fois sur des enjeux d'observation mais aussi sur la mise en œuvre de réponses concrètes. L'objectif étant de corriger les fragilités structurelles en termes d'équité et d'aménagement territorial en les éclairant d'un diagnostic fin pour ensuite travailler sur l'émergence d'hypothèses.

Thématiques évoquées :

- L'économie générale du secteur.
- L'Économie spécifique liée à de la production et de la diffusion et l'Économie et parcours des compagnies dans un environnement territorialement hétérogène
- Diversité des esthétiques
- Liberté dans l'espace public
- Transitions : écologique et inclusive (lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes)
- Droits sociaux des artistes

Les étapes prévues :

- Définir les partenaires du SODAREP : le Conseil Régional, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, les départements concernés et engagés dans la démarche.
- Arrêter avec tous les acteurs associés un périmètre de réflexion
- Solliciter des personnes ressources pour travailler avec l'équipe : il s'agit de déterminer l'intervention de personnes qualifiées permettant d'ouvrir la perspective des sujets abordés et d'objectiver par exemple l'économie de la création dans l'espace public et définir les outils d'objectivation pour en extraire des éléments qui suggèrent des pistes. L'idéal serait de pouvoir avoir une vision partagée globale de l'économie et du paysage et de mobiliser les collectivités autour de cet enjeu.
- Lancer l'organisation matérielle du SODAREP et notamment le calendrier.
- Définir une méthodologie et par exemple créer des groupes de travail territorialisés pour des ateliers prenant en charge des thématiques différentes. Fédérer des gens isolés dans leur

pratique, l'enjeu est de dépasser la fédération Grand'Rue en invitant largement tous les acteurs des arts de la rue en NA.

- Définir les territoires et le maillage du SODAREP : il pourrait être déployé en 6 bassins de vie évolutifs. Cela permettrait d'accompagner demain des zones où l'on ne recense actuellement qu'une très petite activité dans les Arts de la Rue :

1/ Limoges – Bessines-sur-Gartempe et voisins.

2/ La Rochelle - Rochefort - Niort - Melle.

3/ Poitiers - Nord Deux-Sèvres (Bouilliez St Paul, Bressuire, Parthenay, Vasles ...).

4/ Bordeaux - Cognac - Angoulême.

5/ Landes - Pays Basque - Béarn.

6/ Dordogne - Corrèze - Lot et Garonne.

Lancement formel du SODAREP sur la base d'une invitation conjointe de tous les acteurs.

Le SODAREP pourrait par exemple aboutir à la labellisation d'un deuxième CNAREP. Pour cela, et compte-tenu de l'étendue de la région, plusieurs pistes de travail ont été évoquées dont le fait de s'appuyer sur une direction collégiale et sur un maillage issu de l'expérience des Fabriques Réunies. Cette labellisation devrait s'accompagner des moyens financiers et humains pour le fonctionnement de chaque structure en interne, d'un financement spécifique d'un poste de coordination horizontale pour mettre en œuvre le cahier des charges d'une possible convention de transition dédiée aux Arts de la Rue et de l'Espace Public.

LIBERTÉ DANS L'ESPACE PUBLIC, ENQUÊTES AUPRÈS DES ADHÉRENT.E.S

Une enquête a été lancée par la commission libertés dans l'espace public afin d'évaluer les impacts de la mise en place du passe sanitaire sur la vie des festivals et des compagnies pour la saison 2021 et plus largement de la situation sanitaire. Le recueil des informations a débuté en novembre 2021 et s'est intensifié depuis la prise de fonction de notre salarié. Les premiers résultats pourraient être publiés à la fin du premier trimestre 2022.

Cependant nous avons perçu la nécessité d'aller à la rencontre de nos adhérent.es sur ce sujet. Tout en continuant à recenser les informations qui nous parviennent, nous avons opté pour des rencontres territoriales sur ce sujet. Nous avons l'intention de solliciter, par l'intermédiaire de nos partenaires institutionnels, une rencontre avec le service du préfet de région et des préfets de département autour d'un protocole et de critères aussi clairs que possible afin de libérer l'espace public pour les manifestations culturelles. Nous aimerions aussi disposer d'un interlocuteur en région, comme cela est prévu nationalement, qui puisse rapidement valider les propositions d'organisation faites par les diffuseurs et anticiper les difficultés grâce à sa connaissance du terrain. Une harmonisation des réponses préfectorales est souhaitable en allant vers plus de souplesse. Accueillir des personnes dans l'espace public en toute sécurité et sans discrimination est le cœur de notre métier. Nous avons développé une expertise dans ce domaine, nos équipes techniques sont formées à l'analyse et à la mise en œuvre des différents protocoles afin d'assurer, dans le respect de la loi, la sécurité de toutes les personnes présentes sur nos manifestations. Nous avons donc besoin de pouvoir instaurer un dialogue avec les services des préfetures en toute confiance. Il nous apparaît également important d'évaluer les modalités de prise en charge par les services de l'Etat des coûts supplémentaires engendrés par les dispositifs sécuritaires.

Face aux difficultés engendrées par les dispositifs sécuritaires, Grand'Rue, capitalisant sur les remontées des acteurs régionaux et nationaux, dressera une liste des cas où des modus operandi satisfaisants ont été trouvés et des situations pour lesquelles les solutions font encore défaut

Cette liste sera présentée aux préfets et Grand'Rue sera invitée à détailler les spécificités de l'Espace Public, afin de créer une habitude de travail commun permettant d'échanger ensemble sur les situations qui pourraient être problématiques à l'avenir.

SOUTIEN A LA DIFFUSION DES COMPAGNIES ET MEILLEURE VISIBILITÉ DES ARTS EN ESPACE PUBLIC

Pour que les compagnies puissent être aidées en diffusion Grand'Rue cherche à entrer en contact avec une ou plusieurs société(s) de production qui accepterait(en)t de produire des pastilles sur les arts dans l'espace public. Il s'agirait pour Grand'Rue d'organiser conjointement avec des structures de diffusion néo-aquitaines, dans quelques endroits de la région, des espaces de jeu avec public. Le producteur se chargerait du tournage de captations de ces moments de spectacles et de la production de petits reportages sur les compagnies (interviews des artistes, filmer la préparation etc). Ces reportages pourraient être diffusés par Noa et France 3.

Cette initiative permettrait de travailler la visibilité des compagnies bénéficiaires et des Arts de la Rue en montrant un espace public plus large et accessible à tous. Grand'Rue envisage de négocier, avec le(s) producteur(s) et les diffuseurs, les droits sur ces captations au profit des compagnies afin qu'elles aient un matériel professionnel à présenter sur leurs sites internet et/ou en diffusion auprès des programmeurs.

Cette opération pilote pourrait servir d'exemple à d'autres régions et à la DGCA par exemple. Partenaires possibles : DRAC, Région, ALCA, OARA, Noa, France 3 et société(s) de production néo-aquitaine(s).

FINANCEMENT ET TRÉSORERIE DES STRUCTURES

Conformément aux propositions du plan de relance présenté à la région en juin 2020, Grand'Rue souhaite envisager avec la CRESS, France Active et la région une réflexion sur le soutien aux structures des arts de la rue.

La publication, sur le site de la fédération Grand'Rue, d'un répertoire des aides financières disponibles en Nouvelle-Aquitaine est prévue à l'été 2022 et fait partir des tâches confiées à notre coordinateur. Un accompagnement de nos adhérent.e.s pour monter leurs dossiers de financement serait souhaitable mais la fédération ne dispose pas encore des moyens nécessaires à cet accompagnement. Cependant, la fédération envisage a minima de proposer des formations au montage de dossiers de financements pour la création en espace public dans le cadre de la campagne 2023 du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA).

Il est également prévu pour 2022-2023 de former et informer nos adhérents aux enjeux de la transition socio-écologique pour les événements et les compagnies. Grand'Rue souhaite s'emparer de la feuille de route NeoTerra et demander à la région de monter un groupe de réflexion sur la transition écologique des Arts dans l'Espace Public. Ce groupe de travail pourrait également inclure les membres de l'interréseaux, en lien avec la norme ISO 26 000, en organisant un travail conjoint sur

nos différentes esthétiques et en mutualisant les savoirs. En amont, certains membres de Grand'Rue participeront aux échanges organisés par l'OARA en février 2022 sur cette question de la transition écologique.

LES CHANTIERS RÉGULIERS

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

L'égalité Femmes-Hommes dans le secteur des Arts de la Rue et du spectacle vivant – mission portée conjointement avec les fédérations Aura et Férué (IDF). Cette commission réunit 70 personnes. Elle s'est donné 6 axes de travail pour tendre vers l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : se compter, se faire entendre, sensibiliser et communiquer, mettre en place une veille (aux questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers), se former et militer.

Détail du rapport de la commission Femmes-Hommes :

«1 - faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter

2 – influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession.

3 – sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent-e-s aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux.

4 – mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers.

5 – militer et agir auprès des professionnel-le-s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations.

6 – se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre. »

Une publication est envisagée en 2022 sur la base des nouvelles données qui sont collectées depuis 2020 avec une coopération entre 3 fédérations régionales : Auvergne Rhône-Alpes, Ile de France et Nouvelle-Aquitaine et la fédération nationale.

En parallèle, un travail de recensement est mené afin de créer un patrimoine des Arts de la Rue . Est également envisagée pour le dernier trimestre 2022 l'organisation d'une formation conventionnée AFDAS sur la thématique des plafonds de verre.

Les membres de cette commission seront sollicités autour de la norme ISO 26 000 (responsabilité sociale et environnementale des organisations) qui comprend un volet sur les violences sexuelles et sexistes.

CARTOGRAPHIE

Un travail important de recensement et de fichiers a été réalisé en 2021. Il se poursuit avec une actualisation constante des données et une publication annuelle en préparation pour 2022 sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Piloté par Grand'Rue, il est mené en étroite collaboration avec le CNAREP Sur le Pont et l'Agence A.

INTERRESEAUX

RIM, ASTRE, LINA, CINA, AENA, AGECE, 535, GRAND'RUE,



L'incertitude actuelle sur la suite des événements a entraîné une pause dans la mise en œuvre du plan de relance présenté à la région Nouvelle-Aquitaine. Des mesures ont d'ores et déjà été reprises comme l'idée de médiateurs trans-sectoriels de territoire à l'image des médiateurs de cinéma par exemple. Leur mise en œuvre est pour l'instant conditionnée à des votes qui n'ont pas pu avoir lieu dans les calendriers contraints des deux dernières années.

En 2022, les travaux prévus concernent évidemment la réouverture complète des lieux culturels dans les meilleures conditions, la gouvernance de l'inter-réseaux et sa structuration avec un travail de concertation avec les élus et adhérents de nos 8 réseaux. La préparation de rencontres entre nos adhérents est en cours. Une réflexion est menée ainsi autour d'un programme de développement de l'interconnaissance entre nos réseaux et les collectivités territoriales régionales.

Un travail autour de la norme ISO 26000 a été lancé fin 2021 afin de travailler autour de la responsabilité sociale et environnementale de nos organisations et d'identifier les thématiques transversales à nos réseaux.

ÉVÉNEMENTS



L'événement envisagé en octobre 2020 dans plusieurs villes de Nouvelle Aquitaine, qui prévoyait des actions artistiques et manifestatives autour d'un banquet participatif a dû être annulé pour cause de Covid 19. Il est prévu pour être reporté en Octobre 2022. Et plus largement, l'envie de créer un rendez-vous annuel manifestif autour des arts de la rue est à l'étude.

CAUS'RUES et CAUS'RUES D'HIVER 2022-2023

Les Caus'Rues : Ce sont des temps de rencontres, d'échanges, entre les professionnels du secteur et le public, afin d'aborder des thématiques propres aux Arts de la Rue (l'immersion du public dans les spectacles, la déambulation, le corps...etc...). Ces temps sont organisés lors de festivals partenaires. En 2019, en collaboration avec le CNAREP, cela a donné lieu à l'édition d'un livre écrit par Floriane Gaber. Depuis 2019 et les problématiques inhérentes à l'épidémie, ces rencontres n'ont pas pu être renouvelées. Nous sommes actuellement en pleine réflexion afin de trouver une forme qui puisse être opportune en essayant au mieux d'anticiper les contraintes de demain.

Pour les Caus'Rues d'hiver un débat mouvant d'une heure, suivi d'une rencontre d'une heure avec les étudiants à tester dans les espaces publics des universités. L'Université de la Rochelle a d'ores et déjà validé le principe, les universités de Bordeaux, Pau/Bayonne, Poitiers et Limoges ont

également été contactées. (voir document de travail joint en annexe). Il s'agit d'un report de l'activité prévue en 2021 mais qui doit être retravaillé.



VIE ASSOCIATIVE

Malgré toutes les difficultés des deux années écoulées, les rendez-vous qui jalonnent notre vie associative ont été maintenus. Cependant, la participation a été plus difficile et a nécessité de doubler les réunions en présentiel de possibilités de visioconférences. L'intérêt pour des rencontres en présentiel le plus souvent possible est réel mais nous constatons que pour de nombreux acteurs, le temps nécessaire pour parcourir la région et les coûts engendrés par les déplacements sont parfois un frein à la participation. Grâce à une aide régionale, Grand'Rue a pu s'équiper d'un matériel de visioconférence performant grâce auquel nous espérons pouvoir favoriser la participation à nos échanges et aux commissions de travail, de structures ou d'artistes disposant de moins de temps ou de moyens financiers.

Dans nos démarches et fonctionnements quotidiens, nous faisons de notre mieux pour limiter nos émissions carbone en prêtant notamment attention à nos choix de mobilité. Nous utilisons la visioconférence pour éviter les déplacements pour les réunions préparatoires, pour les réunions de travail sur les territoires. Nos Conseils d'Administration mensuels se déroulent une fois sur deux en distanciel afin de limiter les déplacements. Nous ne disposons pas, à ce jour, d'espace de bureau propre, mais nous sommes attentif.ve.s, à notre échelle, et dans les espaces où nous travaillons, aux démarches éco-responsables : limitation de la consommation d'énergie, recherche de fournisseurs « d'énergie propre », limitation et tri des déchets, valorisation du compostage... Nous sommes également engagé.e.s dans l'écriture commune d'un référentiel culture pour la norme ISO 26 000 (relative à la transition écologique) au sein de l'interréseaux des indépendants de la culture en Nouvelle-Aquitaine.